

Union
syndicale
Solidaires
Sud
Rail

LE JOURNAL QUI DEPÔTE
MAIS QUI NE SE FAIT PAS
QUE DES AMIS



VENT DU SUD

Cette fois c'est sûr, on a hérité de la mère Thatcher !!!

L'œil dans le vide. Le doigt qui tourne dans les cheveux comme si ça allait l'aider à trouver l'inspiration. A la voir, elle ne fait pas vraiment méchante.

A vrai dire, lorsqu'elle est arrivée il y a 1 an pour remplacer Polo, on se disait vu son parcours, qu'elle n'allait pas forcément maîtriser les tenants et les aboutissants des enjeux de l'ECT. Et ben, on ne s'était pas trompé !

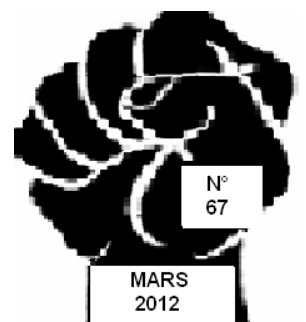
Elle semble ne pas connaître quoique ce soit au métier d'ASCT. Alors elle a décidé de s'appuyer sur Starsky et Tabasco en renforçant leur pouvoir... autant dire qu'elle n'a pas choisi des chevaux de course.

Elle est bien dans la ligne de Pepy ; pour elle la SNCF doit bouffer les marchés et afficher de gros chiffres quitte à ce que son personnel crève la dalle au sein même de l'entreprise.

Comme Pepy l'avait déclaré, l'exemple à suivre semble être, pour elle aussi, celui de France Telecom ! Faire prospérer financièrement l'entreprise même si c'est un désastre social avec des dépressions, suicides, etc..., est-ce un exemple à suivre ?

Pour mettre en œuvre cette politique, elle a choisi, avec le soutien de ses bras droits, d'entamer une campagne de répression au sein de l'ECT : une vague de sanctions abusives doublée d'une réinterprétation de la réglementation du travail.

Son obstination à vouloir mater tout le monde et à vouloir réduire le coût des ASCT nous amène à poser la question suivante : elle qui croit dur comme (la dame de) fer à la concurrence entre salariés et au dumping social devrait faire attention. Parce que des directeurs d'établissements payés 10 fois moins qu'elle, on doit pouvoir en trouver des milliers en Europe de l'Est pour la remplacer !



Quel cirque !!!

Si elle le dit !!!

« Les clients ne veulent qu'une chose. Ils demandent juste la ponctualité », phrase prononcée par la DET devant 20 témoins.

Et le reste ? La qualité de service, le taux de contrôle, l'accueil, la tenue, les annonces, on s'en fout Maggie ?

La direction d'une rare malhonnêteté !

Prenez un ASCT, commandé agent B sur une rame Duplex.

Prenez une RCT qui oublie de couvrir la tâche titulaire de ce même duplex.

Prenez une CPST qui refuse d'envoyer le planton couvrir cette tâche titulaire.

Prenez une CPST qui tergiverse de longues minutes pendant que le TGV est à quai.

Collez tous les maux de la terre sur le dos de l'agent B qui pourtant n'a rien à voir dans l'histoire.

Faites ensuite croire que vous avez remis une modif à l'agent B pour passer en rame de queue, que 2 ASCT marseillais n'avaient aucune intention de quitter.

Laissez Starsky monter un dossier uniquement à charge contre l'agent B et réécrire l'histoire comme bon lui semble.

Sanctionnez l'agent B d'une mise à pied et ne demandez aucun compte à la CPST.

Ca se passe comme ça avec Maggie en 2012 à l'ECT de Lyon !

Courage... Fuyons

Prenez un ASCT mis en danger par les décisions d'un chef assis dans son bureau. (train pour Firminy limité à St Etienne sans que les voyageurs ni l'ASCT n'en soient informés au préalable).

Prenez un RET qui reste bras croisés lorsque l'ASCT subit la vindicte des usagers.

Imaginez l'ASCT à 800 de tension et qui pour souffler un peu et se sentir en sécurité se réfugie plus tard auprès du seul partenaire de sécurité présent à bord, à savoir le mécano dans sa cabine.

Imaginez le chef présent à bord plus prompt à signaler la présence en cabine de l'ASCT que de lui porter assistance.

Et vous obtenez une demande d'explication assortie d'une sanction contre l'ASCT.

La demeure du RET en question ne doit probablement être équipée que de « glaces en bois »...

Ca se passe comme ça avec Maggie en 2012 à l'ECT de Lyon !



Un petit point de règlement pour ne plus se faire enfler !



LE REPOS DU ROULEMENT

Nous rappelons que pour s'arroger du repos du roulement, la direction a l'obligation d'utiliser le principe de la double-commande.

C'est-à-dire que pour ne pas octroyer le repos du roulement à l'agent, la CPST doit agraffer la 2e commande (journée qui suit) avec la 1ere commande (celle donnant le repos du roulement) lorsque celle-ci est transmise à l'agent.

Si ce n'est pas le cas, l'agent dispose obligatoirement du repos journalier ou périodique prévu au roulement.

N'hésitez pas à contacter un délégué SUD-Rail pour de plus amples renseignements.

LE DIRECTION MENT ! Encore un exemple !!!

Tout le monde en est convaincu depuis longtemps maintenant. La direction passe son temps à mentir aux agents.

Ce n'est pas une raison pour banaliser la chose. C'est pourquoi SUD-Rail continue de relever systématiquement les mensonges éhontés de nos dirigeants.

La mise en place de l'EAS sur l'Ouest Lyonnais en septembre dernier mérite qu'on se souvienne de ce que disait il n'y a pas si longtemps la direction.

A savoir, « Faites tout bien comme il faut, il faut obtenir la certification si vous voulez rester sur les trains de l'ouest lyonnais. » Foutaise quand on sait ce que cela a donné.

Et que dire de ce flash ECT de septembre 2008 :

« Les trains » sans contrôleur ça n'existe pas. Aucun projet de sédentarisation ne sera envisagé. Ces fausses peurs ne construisent rien et ne sont là que pour nourrir la crainte.

Chacun appréciera !!!

Adieu ... Claudius !

Dans quelques jours, nous allons quitter définitivement le bâtiment Stéphane Mermier. Les promoteurs immobiliers ont eu raison de ce tas de briques haut de 7 étages et regorgeant de tant d'anecdotes.

En même temps que les vestiaires vont se vider et que les lumières vont s'éteindre, c'est toute une histoire que l'on va laisser derrière nous.

Evidemment, quelques faits auront marqué plus que d'autres :

- Tonton mousse s'autorisant une petite DSK au 7e, mais y'a prescription.
- La CPST expulsée et prise en main par les grévistes durant 2 jours en 1998.
- Un ECT transformé en boîte de nuit un soir de juin 2003.
- Polo se lançant dans une partie d'escrime au pied de l'ECT devant une assistance méduisée en 2010.
- Claudius virant aux allures de Koh Lanta, toujours en 2010.

Et tellement de repas collectifs et de belles luttes.

Une question nous taraude tout de même, est-ce que lors de la démolition du bâtiment, l'affaire Festina va rebondir ? Va-t-on retrouver enterrées les centaines de montres disparues, que les RET devaient remettre aux ASCT voilà quelques années ?

Pour vous informer en direct, un réflexe :
www.sudrallyon.org

AGENDA

8, 9 mars : CHSCT GL

13, 14, 15 mars : CHSCT TER

La petite maxime du VENT DU SUD n° 67

« À l'autorité sans compétence, les Français préfèrent la compétence sans autorité »